



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 7 septembre à 15h30, au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :            Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Danielle St-Laurent  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Serge Chénier  
                                  Monsieur Kenneth Hague  
                                  Monsieur Denis Chalifoux  
                                  Monsieur Denis Godmer

Était aussi présent :    Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier  
                                  Monsieur André Brisson

Était absent :            Monsieur Richard Forget

### **1.** **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 15h30.

### **2.** **R.351-09-2016** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2016
4. Octroi du contrat de l'appel d'offres RITL-010 (2016) Fourniture et livraison de châssis de camion, de bennes à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **3.** **R.352-09-2016** **APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2016**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2016, le Secrétaire-Trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2016, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **4.**



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.

R.353-09-2016

**OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRES RITL-010 (2016) FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHÂSSIS DE CAMION, DE BENNES À CHARGEMENT LATÉRAL AUTOMATISÉ POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie a publié l'appel d'offres # RITL-010 (2016) pour l'acquisition de deux châssis de camion avec bennes à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** Groupe Environnemental Labrie Inc. a soumissionné le prix plus bas des soumissions conformes à l'option 1 et option 2 du devis

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

**D'OCTROYER** conditionnellement à l'approbation par le MAMROT du règlement d'emprunt # 004-2016 à Groupe Environnemental Labrie Inc. le contrat pour l'acquisition des deux châssis de camions 10 roues pour un montant total incluant les taxes de \$391 029.98 ainsi que pour l'acquisition de 2 bennes à chargement latéral automatisé incluant leur installation pour un montant total incluant les taxes de \$ 333 031.99, le tout tel que plus amplement décrit à sa soumission déposée le 22 août 2016. Pour un contrat total de \$ 724 061.97.

**DE FINANCER** les coûts associés auxdits contrats conformément au règlement d'emprunt numéro 004-2016.

**D'AUTORISER** Monsieur Pierre Poirier, Président et Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier, à signer les contrats à intervenir entre les parties;

**D'AUTORISER** Monsieur Joël Eric Portelance à effectuer les toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

5.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

6.

R.354-09-2016

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux de lever la présente séance à 15h35.

Pierre Poirier, Président

Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier